



Metz Métropole : pour plus d'un ménage sur cinq, le chauffage pèse fortement dans le budget

Près de 22 % des ménages de Metz Métropole consacrent une part importante de leur revenu au chauffage de leur logement, contre 27,4 % en Lorraine. Cette vulnérabilité énergétique est toutefois plus forte qu'en France (14,6 %). Les logements de la communauté d'agglomération sont souvent plus récents et plus performants que dans la région, ce qui réduit la facture. Toutefois, la proportion de ménages à faibles revenus y est plus élevée. De ce fait, la vulnérabilité se concentre plus sur les catégories de ménages les plus fragiles (faibles revenus, ménages jeunes notamment). Dans la ville de Metz, la vulnérabilité concerne particulièrement les jeunes. Le risque de vulnérabilité n'est pas homogène dans Metz Métropole, et est plus élevé vers le centre. Enfin, la communauté d'agglomération serait plus sensible que la Lorraine à une hausse des prix de l'énergie.

Joël Bousquié, Alexandre Tillatte, Insee

Dans l'agglomération de Metz Métropole, 21,7 % des ménages sont en situation de vulnérabilité énergétique liée au logement en 2008. Près de 22 000 ménages sont ainsi contraints de réserver une part importante de leurs revenus pour le chauffage, l'eau chaude et la ventilation de leur logement (plus de 8 % de leur revenu disponible). Cette notion ne correspond pas stricto sensu à la précarité énergétique telle qu'elle est définie dans la loi du 12 juillet 2010, qui est plus large que le seul coût financier, et recouvre également le ressenti des ménages. Au-delà des enjeux environnementaux et sanitaires, les enjeux économiques liés aux dérèglements

climatiques sont de plus en plus importants. L'augmentation du prix des énergies fossiles a comme impact direct la précarisation des ménages.

La vulnérabilité énergétique liée au logement est plus faible à Metz Métropole qu'à l'échelon départemental (25,9 %) et régional (27,4 %), mais plus élevée qu'au niveau national (14,6 % de ménages vulnérables). La vulnérabilité dépend de trois facteurs principaux : le climat, l'état du parc de logements et le revenu des ménages. Les logements sont moins énergivores à Metz Métropole que dans la région, mais la proportion de ménages à faibles revenus est plus forte. En raison du climat lorrain rigoureux,

les ménages de Metz Métropole sont contraints à des dépenses élevées pour se chauffer, comme l'ensemble des ménages lorrains.

Des logements plus récents que dans la région

Les logements les plus anciens sont les plus énergivores et induisent un coût énergétique élevé, notamment les logements construits avant 1975. En 1974, la France a adopté une première réglementation thermique, qui fixe des exigences en termes de performances énergétiques des bâtiments neufs. Par la suite, les réglementations se sont succédé, avec des exigences de plus en plus fortes. Dans la communauté d'agglomération de Metz Métropole, seulement 23 % des logements ont été construits avant 1949, contre près de 32 % en Lorraine. Metz Métropole compte une proportion un peu plus forte de logements construits entre 1949 et 1975 (37 % contre 32 % en

1 Moins de vulnérabilité à Metz Métropole que dans la région

	Taux de vulnérabilité (%)	Facture énergétique moyenne (euros/an)
Metz	24,4	1 300
Metz Métropole	21,7	1 420
Lorraine	27,4	1 710
France	14,6	1 250

Source : Insee, recensement de la population (RP), enquête sur les revenus fiscaux et sociaux (ERFS) et revenus disponibles localisés (RDL) de 2008 ; SOeS ; Anah

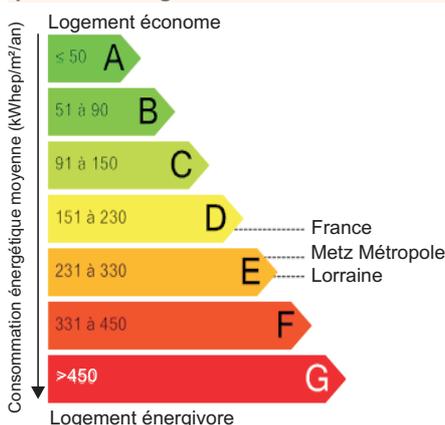
Lorraine). Le taux de vulnérabilité est logiquement plus élevé dans les logements les plus anciens à Metz Métropole (34 % des logements construits avant 1949, et 28 % entre 1949 et 1975). Il est nettement plus faible pour les logements plus récents (moins de 10 %).

Les dépenses énergétiques pour le chauffage du logement dépendent en outre du combustible utilisé. Les ménages de la communauté d'agglomération se chauffent plus souvent au gaz qu'en moyenne en Lorraine (68 % des ménages, contre 48 %). Seulement 6 % des logements sont chauffés au fioul, contre 19 % dans la région. Or, le chauffage au gaz de ville expose moins à la vulnérabilité énergétique que d'autres types de chauffage (16 % de ménages vulnérables). Les ménages chauffés au fioul sont nettement plus exposés (56 % de vulnérables).

Une facture moins élevée, mais plus de ménages à faibles revenus

La facture énergétique moyenne est plus faible à Metz Métropole (1 420 euros par an en moyenne) que dans l'ensemble de la région (1 710 euros), mais plus élevée qu'en France (1 250 euros). En effet, les performances énergétiques des logements de Metz Métropole sont meilleures que dans le reste de la Lorraine. Les étiquettes énergie permettent de classer les logements en fonction de leur consommation énergétique (de A pour les logements les plus économes en énergie à G pour les plus énergivores). À Metz Métropole, 57 % des logements ont une étiquette énergie comprise entre A et D, contre seulement 45 % en Lorraine et 53 % en France, d'après le modèle de l'Anah (Agence nationale de l'habitat). En ajoutant une correction pour mieux prendre en compte le climat au niveau communal, la consommation énergétique moyenne à Metz Métropole s'établit à 249 kWh/m²/an, ce qui correspond à une étiquette E. Elle est plus faible que dans la région (environ 290 kWh/m²/an). Elle est toutefois plus élevée qu'en France (208 kWh/m²/an, soit une étiquette D)

2 Des logements moins énergivores que dans la région



Source : Insee, RP 2008, SOeS ; Anah

notamment du fait du climat. De plus, les logements qui ont une étiquette comprise entre E et G sont plus énergivores dans la communauté d'agglomération.

Autre spécificité de Metz Métropole, les logements sont en moyenne moins grands que dans la région, et nécessitent donc moins de dépenses de chauffage. Les logements de plus de 100 m² représentent 28 % du parc contre 37 % en Lorraine.

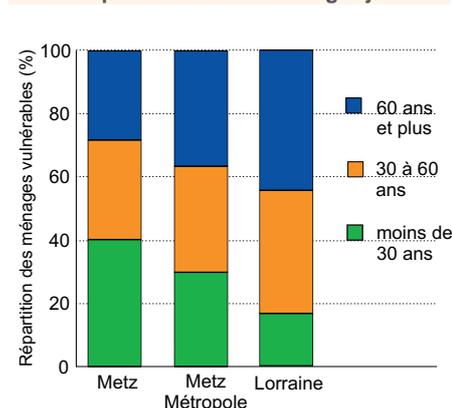
Le taux de vulnérabilité énergétique élevé à Metz Métropole s'explique aussi par les revenus des ménages. Le revenu fiscal médian est plus élevé (19 400 euros par unité de consommation en 2011) que dans la région (18 500 euros), mais la dispersion des revenus y est plus importante. Près de 20 % des ménages de Metz Métropole vivent ainsi sous le seuil de pauvreté, contre moins de 15 % en Lorraine. En outre, les personnes seules sont plus nombreuses (près de 39 % des ménages contre 32 % en Lorraine). Or, les ménages les plus pauvres et les personnes seules sont plus exposés à la vulnérabilité énergétique.

Les ménages jeunes et les ménages âgés sont les plus touchés

À Metz Métropole, comme dans la région et dans l'ensemble de la France, la vulnérabilité énergétique liée au logement touche principalement les ménages jeunes (dont la personne de référence a moins de 30 ans) et les plus âgés (plus de 75 ans). En effet, 39 % des ménages jeunes et 37 % des ménages âgés de plus de 75 ans sont en situation de vulnérabilité. Cette vulnérabilité s'explique notamment par la faiblesse des revenus, et par le fait qu'il s'agit fréquemment de personnes seules. Les ménages âgés résident en outre souvent dans des logements plus spacieux.

Les ménages vivant sous le seuil de pauvreté sont naturellement plus exposés (52 % de vulnérables). Les personnes seules sont fortement touchées (42 % sont vulnérables), car elles ne possèdent qu'une seule source de revenu et ne peuvent pas partager

3 À Metz Métropole, les ménages vulnérables sont plus souvent des ménages jeunes



Source : Insee : RP, ERFIS, RDL de 2008 ; SOeS ; Anah

leurs dépenses de chauffage. Lorsque la personne seule a moins de 30 ans, le taux de vulnérabilité atteint 58 %. Les étudiants et les chômeurs n'ayant jamais travaillé sont particulièrement exposés.

Parmi les ménages propriétaires de leur logement, 16,7 % sont vulnérables, soit 7 200 ménages. Ce sont majoritairement des ménages âgés résidant dans des logements plutôt anciens. À Metz Métropole, 4 400 ménages vulnérables ont plus de 60 ans et sont propriétaires de logements construits avant 1975.

La vulnérabilité se conjugue plus avec pauvreté

La vulnérabilité touche majoritairement les mêmes populations que dans le reste de la Lorraine. Comme les logements sont globalement plus performants d'un point de vue énergétique qu'en Lorraine, la vulnérabilité est moins diffuse et plus fortement liée aux revenus à Metz Métropole. Les ménages vulnérables sont ainsi plus souvent que dans la région des ménages pauvres. Près d'un ménage vulnérable sur deux vit sous le seuil de pauvreté (contre moins d'un sur trois en Lorraine). Par ailleurs, les personnes seules représentent près des trois quarts des ménages vulnérables, contre moins de 60 % en Lorraine. Les ménages vulnérables sont plus souvent que dans la région des ménages jeunes (30 %, contre 17 % en Lorraine). Parmi les ménages en situation de vulnérabilité, dans un cas sur trois la personne de référence est retraitée, et dans 26 % des cas elle est sans activité (étudiante, ou au chômage et n'ayant jamais travaillé par exemple).

À Metz, la vulnérabilité touche davantage les jeunes

À Metz, un peu plus de 14 000 ménages sont en situation de vulnérabilité énergétique. Le taux de vulnérabilité s'établit à 24,4 %, soit un taux un peu plus élevé que dans l'ensemble de la communauté d'agglomération. Cela s'explique par une plus forte part de ménages jeunes à faibles revenus (notamment des étudiants), et de personnes seules. Les ménages de moins de 30 ans représentent 23 % des ménages de la commune (contre 17 % dans l'ensemble de l'agglomération).

Pour ce qui est des performances énergétiques, les logements de Metz sont comparables aux logements de l'ensemble de Metz Métropole (même proportion de logements ayant une étiquette F ou G). À Metz, 19 % seulement des logements font plus de 100 m², contre 28 % dans tout Metz Métropole. De ce fait, la facture énergétique moyenne est un peu plus faible à Metz (1 300 euros par an).

Les ménages vulnérables sont, plus souvent que dans la communauté d'agglomération, des ménages à faibles revenus (58 % vivent

sous le seuil de pauvreté), et des ménages de moins de 30 ans (40 %). Un ménage vulnérable sur trois est composé d'une personne de moins de 30 ans vivant seule.

Un risque de vulnérabilité plus élevé au centre de Metz Métropole

À partir des facteurs identifiés qui expliquent la vulnérabilité énergétique liée au logement, il est possible de construire un score permettant d'étudier le risque de vulnérabilité à un niveau infracommunal à partir des données fiscales de 2011.

Les ménages présentant un risque de vulnérabilité énergétique sont surreprésentés dans le centre de Metz Métropole, et notamment dans Metz. Les communes du sud et de l'est de la communauté d'agglomération, comme Marly ou Noisseville, sont moins exposées. Dans ces communes, les logements sont relativement récents, et les ménages souvent aisés.

Le risque de vulnérabilité est élevé dans la plupart des nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville (tels qu'ils ont été définis dans le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014), mais aussi dans des

communes comme Metz, Ars-sur-Moselle et Woippy notamment. Les zones qui comptent une part importante de logements anciens ont souvent un risque de vulnérabilité élevé. La part des logements construits avant 1970 est particulièrement élevée dans les nouveaux quartiers politique de la ville de Bellecroix et de La Patrotte - Metz-Nord, dans le quartier Nouvelle-ville de Metz, à Montigny-lès-Metz et dans la commune d'Ars-sur-Moselle. Toutefois, certaines zones, comme la commune de Scy-Chazelles, sont peu exposées malgré des logements relativement anciens, du fait des caractéristiques des ménages.

Les zones les plus exposées ne présentent pas toutes les mêmes caractéristiques de population. Dans les nouveaux quartiers politique de la ville, le risque de vulnérabilité énergétique est très lié à la faiblesse des revenus. Néanmoins, ces quartiers ne sont pas concernés dans leur intégralité. Dans le quartier des Hauts de Vallières, et dans le sud des quartiers Saint-Eloy - Boileau-Pré Génie et Borny, les ménages présentant un risque de vulnérabilité énergétique ne sont pas surreprésentés. En effet, les logements sont relativement récents dans ces zones.

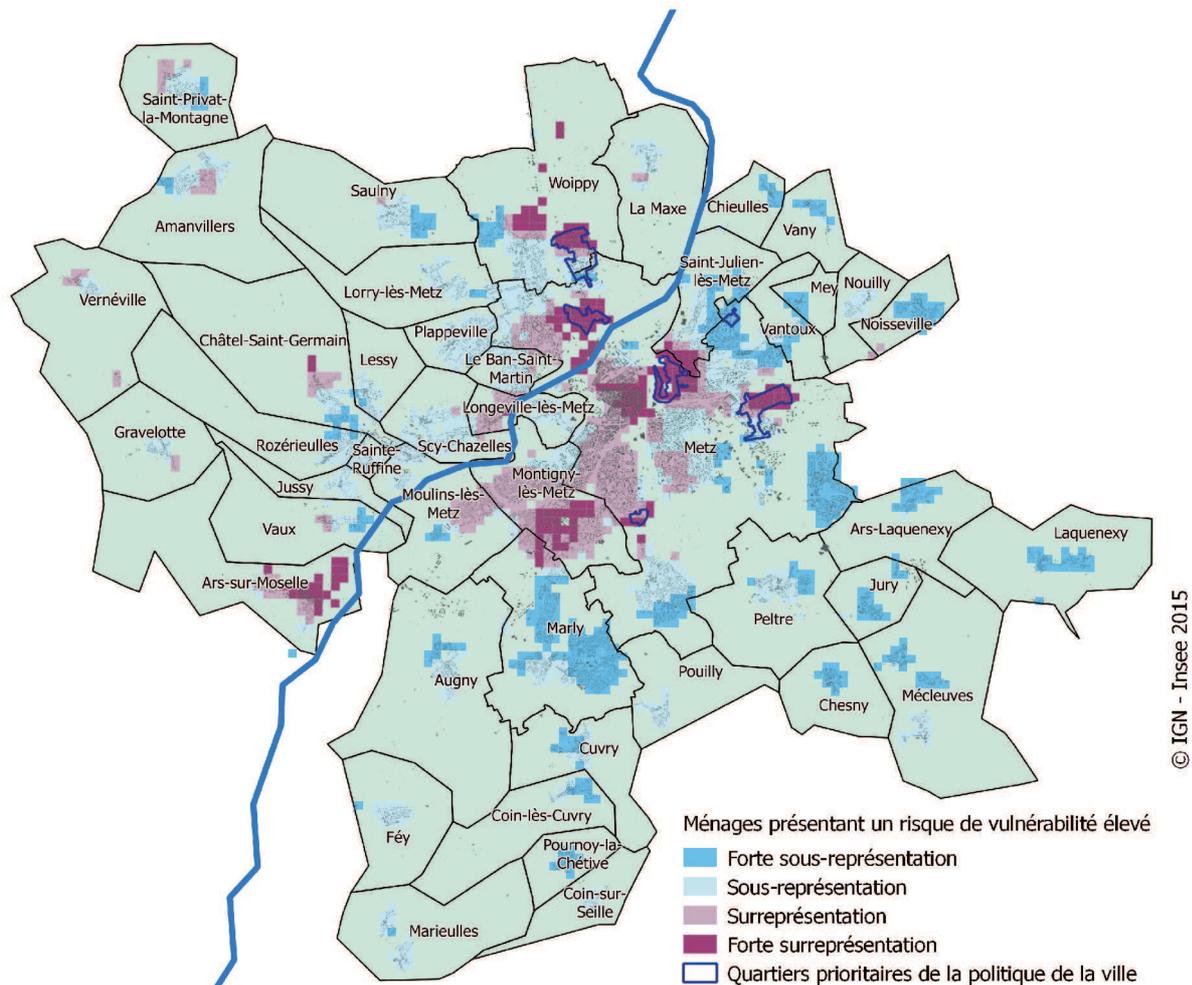
En outre, les quartiers politique de la ville comptent une part importante de logements sociaux, qui ne sont généralement pas les plus énergivores.

Dans certains quartiers de Metz, notamment en centre-ville ou dans le quartier du Sablon, le risque de vulnérabilité est lié à la forte présence de ménages jeunes, souvent des personnes seules. Le centre ville de Metz présente en outre la particularité d'avoir une part importante de logements très anciens (construits avant 1900). À l'inverse, des communes comme Ars-sur-Moselle ou, plus au nord, Saint-Privat-la-Montagne, comprennent une part importante de ménages âgés (de plus de 60 ans) avec de faibles revenus.

Metz Métropole plus sensible que la région à une hausse du prix de l'énergie

Au cours des dernières années, les prix de l'énergie ont fortement augmenté en France. Entre 2004 et 2013, ils ont augmenté de 40 % pour le chauffage urbain, 60 % pour le gaz de ville, 80 % pour le fioul, 10 % pour l'électricité, 30 % pour le gaz en

4 Le risque de vulnérabilité est plus élevé au centre de Metz Métropole



Source : Insee, revenus fiscaux localisés (RFL) 2011

bouteille ou citerne et 20 % pour le bois. Si cette variation devait se reproduire brusquement, et en l'absence de modification des comportements de consommation, la part de ménages en situation de vulnérabilité énergétique liée au logement à Metz Métropole augmenterait très fortement pour s'établir à 41 % (+ 19,3 points).

La communauté d'agglomération serait un peu plus sensible que l'ensemble de la Lorraine (+ 17,7 points). La hausse des prix impacterait plus fortement les ménages qui résident dans les logements construits avant 1975 (+ 26 points).

Les personnes seules seraient particulièrement affectées, la vulnérabilité énergétique concernerait deux tiers d'entre elles (+ 25 points). Les ménages âgés de plus de 60 ans seraient très sensibles à cette hausse

(+ 24 points), plus que les ménages de moins de 30 ans (+ 15 points).

En France, en 2013, toutes taxes comprises et à pouvoir d'achat équivalent, le gaz coûte en moyenne 15 % de moins que dans la zone euro, et l'électricité 38 % de moins. Si les prix du gaz naturel et de l'électricité augmentaient brusquement pour s'aligner sur les prix de la zone euro, le taux de vulnérabilité à Metz Métropole croîtrait de 6,4 points pour atteindre 28,1 %. Les catégories de ménages les plus impactées seraient les mêmes que dans le cas d'une brusque hausse des prix de toutes les

énergies, mais l'effet serait moins brutal. La vulnérabilité énergétique augmenterait notamment de 10 points pour les personnes seules.

À l'inverse, en cas d'amélioration des performances énergétiques des logements les plus énergivores, la vulnérabilité des ménages pourrait diminuer. Par exemple, une baisse de 30 % de la consommation des logements construits avant 1975 entraînerait un recul du taux de vulnérabilité de près de 10 points, et celui-ci s'établirait à 12,1 %. Près de 9 700 ménages sortiraient de la vulnérabilité. ■

Les actions mises en place à Metz Métropole

Dans le cadre de son Plan climat énergie territorial (PCET) 2012-2017 et de son programme local de l'habitat (PLH) 2011-2017, Metz Métropole souhaite localiser la précarité énergétique et la vulnérabilité énergétique sur son territoire afin de renforcer ses dispositifs d'accompagnement pour l'amélioration de la performance énergétique du parc de logements de son territoire.

À travers sa politique du logement, Metz Métropole soutient les opérations de réhabilitation du parc privé depuis 2002 et les opérations de réhabilitation du parc public depuis 2011. En effet, la promotion d'un habitat sain et durable dans le parc privé existant concourt à l'attractivité du territoire, tout autant qu'une offre nouvelle économe en énergie, diversifiée et accessible. En outre, le soutien apporté à la réhabilitation permet de lutter contre la vacance, phénomène prégnant sur le territoire.

Par ailleurs, cette étude revêt également un intérêt majeur pour la nouvelle politique de la ville issue de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine adoptée en février 2014.

Metz Métropole compte désormais six quartiers prioritaires dont cinq à Metz et un à Woippy, retenus dans la nouvelle géographie en raison de leur taux de pauvreté.

De par son caractère transversal et complémentaire, cette étude revêt donc plusieurs intérêts pour les politiques de développement durable, d'habitat et de la ville :

- évaluer le niveau de performance énergétique actuel du parc de logements sur l'agglomération ;
- identifier les poches de précarité énergétique sur l'agglomération et notamment dans les nouveaux quartiers politiques de la ville (QPV) ;
- cibler certaines copropriétés dites fragiles pour lesquelles l'Agence départementale d'information pour le logement (ADIL) pourra apporter son aide et son expertise.

L'estimation du risque de vulnérabilité à un niveau infracommunal

Au regard des différentes dimensions jouant sur la vulnérabilité énergétique, un score a été calculé pour chaque ménage à partir des données fiscales de 2011. Il permet de mettre en avant les zones cumulant a priori les facteurs de risque de vulnérabilité.

Deux indicateurs sont utilisés pour calculer ce score. Le premier indicateur concerne l'ancienneté du bâti : on compte un point si le logement a été construit avant 1970, et 0 sinon. Le second indicateur est calculé à partir des caractéristiques des ménages :

- Pour les ménages dont le revenu fiscal par unité de consommation est supérieur à la médiane (les 50 % de ménages aux plus hauts revenus), l'indicateur vaut 0.
- Pour les autres ménages, on attribue des points comme suit :
 - * 2 points si le revenu par unité de consommation est inférieur au premier quartile (les 25 % de ménages aux plus faibles revenus) ;
 - * 1 point si le revenu est compris entre le premier quartile et la médiane ;
 - * 2 points pour les personnes seules ;
 - * 1 point pour les ménages d'une ou deux personnes dont la personne de référence est jeune (moins de 30 ans) ;
 - * 1 point pour les ménages d'une ou deux personnes dont la personne de référence est âgée (60 ans ou plus).

Ces deux indicateurs sont ensuite agrégés en leur accordant la même importance (pour ce faire, ils sont centrés réduits). Les ménages qui présentent le score le plus élevé sont a priori les plus exposés à la vulnérabilité énergétique. On considère les 25 % de ménages aux plus hauts scores, et on étudie dans quelles zones ces ménages sont surreprésentés (c'est-à-dire représentent plus de 25 % des ménages).

Les données sont agrégées par carreaux de 200 mètres de côté, puis lissées à l'aide de techniques d'analyse spatiale (la valeur affichée sur chaque carreau prend en compte la valeur des carreaux voisins). Cette méthode permet de mettre en évidence les zones de surreprésentation du risque de vulnérabilité. Son objectif n'est pas de délimiter des périmètres précis.

Méthode

Les ménages sont considérés comme vulnérables si leur taux d'effort énergétique, c'est-à-dire la part de leurs dépenses dans leur revenu disponible (y compris les prestations sociales, net des impôts directs) dépasse un certain seuil. Ce seuil correspond au double du taux d'effort médian de la population française, soit 8 %. L'étude s'appuie sur le recensement de la population de 2008 qui fournit les principales caractéristiques des ménages et de leurs logements. Les revenus disponibles sont issus d'une modélisation économétrique à partir des caractéristiques des ménages. Les dépenses énergétiques liées au logement (chauffage, eau chaude, ventilation) sont estimées à partir des caractéristiques des logements à l'aide d'un modèle développé par l'Anah. Ces dépenses estimées sont conventionnelles car elles ne prennent pas en compte les comportements des ménages (le fait de chauffer peu pour faire des économies par exemple). L'étude s'appuie également sur des données fiscales (revenus fiscaux localisés de 2011) afin d'estimer le risque de vulnérabilité énergétique à un niveau infracommunal.

Insee Lorraine
15 rue du Général Hulot
CS 54229
54042 Nancy Cedex

Directeur de la publication :

Christian Toulet

Rédactrice en chef :

Brigitte Vienneaux

ISSN 2416-9935

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Les dépenses énergétiques pèsent sur les revenus de plus d'un tiers des ménages lorrains, Insee Analyses Lorraine n° 10, janvier 2015
- Vulnérabilité énergétique - Loin des pôles urbains, chauffage et carburant pèsent fortement dans le budget, Insee Première n° 1530, janvier 2015
- Premier rapport annuel de l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE), septembre 2014
- Modélisation des performances énergétiques du parc de logements, rapport détaillé de l'Anah, janvier 2008
- Le parc social ne progresse pas en Lorraine, Chiffres & Statistiques n° 55, Dreal Lorraine, août 2014

